



HAL
open science

Licence professionnelle Intelligence technique et énergétique du bâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intelligence technique et énergétique du bâtiment. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027849

HAL Id: hceres-02027849

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027849>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Intelligence technique et énergétique du
bâtiment

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Intelligence technique et énergétique du bâtiment

Dénomination nationale : SP2-Energie et génie climatique

Demande n° S3LP130004871

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle ouverte depuis 2009 à l'IUT de Nancy-Brabois, est une formation pluridisciplinaire articulant trois domaines complémentaires. Elle répond aux besoins des professionnels pour des techniciens et cadres intermédiaires formés aux métiers de la gestion énergétique et de l'automatisation multi-techniques des bâtiments, dans un double objectif : celui de la maîtrise et d'économie d'énergie et celui de la sécurité des biens et des personnes. Les métiers visés sont : technicien bureau d'études, technicien maintenance, technicien après-vente, consultant en maîtrise des énergies... Les aspects professionnalisants sont variés et correspondent à une approche pertinente de ce secteur professionnel.

L'origine des candidats, dont un sur cinq est retenu à l'inscription, est principalement celle du bassin lorrain (75 %) et 23 % d'entre eux sont originaires de l'établissement. Les parcours qui permettent l'accès à cette licence professionnelle, sont en particulier le DUT *Génie électrique et informatique industrielle* (Nancy, Saint-Dié des Vosges et Longwy), *Génie thermique et énergie* (Longwy), et *Génie civil* (Nancy) et les licences de sciences physiques. Sur la base du volontariat, un parcours spécifique est proposé aux étudiants de L2 afin de préparer leur intégration dans la licence professionnelle. Cette licence prépare à trois profils différents selon le parcours choisi ouvrant tous sur un même secteur d'emploi, celui de l'énergétique du bâtiment.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la licence professionnelle est un universitaire qui assure les différentes missions du pilotage et qui s'appuie sur des responsables d'unité d'enseignement et de modules. L'équipe pédagogique est constituée pour 48 % d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT et pour 27 % d'enseignants des lycées partenaires, auxquels s'ajoutent des professionnels extérieurs.

Les partenariats professionnels ne sont pas formalisés mais une convention avec le lycée « Emmanuel Héré » de Laxou permet aux étudiants de bénéficier des plateaux techniques du lycée et de l'apport théorique des enseignants. La contribution des professionnels représente 23 %, dont 14 % effectués dans le cœur de métier. Ces intervenants issus du monde de l'entreprise et y gardant des responsabilités, sont largement impliqués dans le fonctionnement et l'évolution de la spécialité au travers de leur présence dans le jury de recrutement et/ou de semestre. Par ailleurs, certains d'entre eux siègent dans le conseil de perfectionnement.

Le placement des étudiants en stage et en contrat de professionnalisation témoigne de la diversité des sujets et des missions proposées. Les dispositifs pédagogiques exploitent un planning commun adapté à la formation initiale et à la formation par la voie de l'alternance. Les effectifs sont stables, associant un taux de réussite compris entre 89 % et 95 % pour des étudiants majoritairement titulaires du DUT. Cette récente licence professionnelle présente des résultats satisfaisant en termes d'insertion professionnelle à six mois (81 %) avec un taux de réponse de 75 %. Les emplois concernent le domaine des énergies et du bâtiment. Certaines remarques de l'autoévaluation ont été prises en compte par l'équipe pédagogique et cette formation originale répond bien à un besoin économique.

- Points forts :

- L'excellente insertion professionnelle dans le bassin lorrain.
- Un pilotage sérieux et partagé.
- La diversité du public étudiant.

- Points faibles :

- Peu ou pas d'enseignants d'autres composantes de l'université.
- Peu d'étudiants issus des formations de licences générales.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé d'intégrer des enseignants-chercheurs des autres composantes de l'université de Lorraine, d'établir un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants, et de diversifier l'équipe pédagogique. Il est souhaitable d'impliquer d'avantage les professionnels dans les enseignements de cœur de métier et dans le pilotage de la formation. Il est attendu, au terme des échanges au sein du conseil de perfectionnement, de travailler avec les branches professionnelles et éventuellement, avec la Fédération des bâtiments.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2010	2011	
Nombre d'inscrits	20	19	
Taux de réussite	95 %	89 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	35 %	68 %	
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	50 %	32 %	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %	89 %	
Pourcentage d'inscrits en formation continue	10 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	15 %	11 %	
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %	31 %	
ENQUETES NATIONALES	<u>Année (2)</u>	<u>Année (2)</u>	<u>Année (2)</u>
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	<u>2010 (6 mois)</u>	<u>Année (2)</u>	<u>Année (2)</u>
Taux de répondants à l'enquête	75 %		
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	81 %		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	6 %		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	13 %		

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'établissement.